

N° 358

Mai
Juin
2010

infos **communales** **Baelen - Membach**



Dossier:

La mobilité au centre de Baelen

Groupe action déchets

- Le compostage à domicile

Aktionsgruppe Müll

- Ein Kompost in Ihrem Garten

Travaux

- Membach: la fin du chantier de construction de trottoirs

Histoire

- La rue de l'église et la Gileppe en 1910

En bref

- Concertation au Käkert
- Stage de conduite jeunes conducteurs
- Premières communions à Membach
- Distribution gratuite de sacs-poubelle



Kids-ID: il est temps



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087.33.87.00**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbours

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADIJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Durant la nuit du 24 au 25 mars, une quinzaine de cambriolages et tentatives de vols ont été perpétrés sur le territoire de notre commune.

Selon les enquêtes menées, il devrait s'agir d'une même bande organisée qui a principalement agi le long des axes principaux de la commune, la nationale 61 qui relie Verviers à Eupen et l'Allée de Saules. Les auteurs de ces faits, originaires des pays de l'est, viennent d'être arrêtés grâce au travail d'enquête de la police.

Ces faits créent chez certains d'entre nous un sentiment d'insécurité.

Une des missions de la police est de garantir la protection des biens et des personnes, mais vous comprendrez qu'on ne peut pas mettre un policier à chaque coin de rue. Pour rappel, notre zone de police couvre 8 communes pour une superficie de 308,3 km² et une population de 59.000 habitants.

Je vais donc reprendre quelques informations qui peuvent considérablement entraver l'action des ces visiteurs indésirables.

La vigilance entre voisins.

La vigilance entre voisins est de mise. En cas de situation suspecte (rôdeurs autour des maisons, véhicule inhabituel qui effectue des passages fréquents dans le quartier), aidez la police en relevant des éléments pertinents dont marque, type, couleur, numéro d'immatriculation pour les véhicules et nombre, habillement, description physique pour les personnes. Avertissez la police via le numéro d'urgence « 101 » pour une intervention immédiate.

La protection de votre habitation.

Au sein de la zone de police, plusieurs policiers ont été formés pour vous donner de précieux conseils en ce qui concerne la protection de votre maison ou de votre entreprise. En pratique, ces services interviennent à votre demande; ils effectuent une visite de la maison et détaillent les mesures préventives qui seraient utiles. Ce service est entièrement gratuit.

Vous pouvez solliciter l'intervention d'un conseiller en techno-prévention en contactant l'antenne de police au 087/39.48.30.

Je vous rappelle également que la commune peut vous octroyer, à certaines conditions, une prime pour des travaux d'aménagement de sécurité. Les formulaires de demandes sont à votre disposition au service population de la commune.

Si vous partez en vacances.

Si votre maison est inoccupée pendant un certain temps, les services de police vous proposent une surveillance extérieure de votre habitation par plusieurs passages tant de jour que de nuit autour de chez vous pendant votre absence.

Comment pouvoir bénéficier de ce service?

Soit en téléchargeant le formulaire de demande de surveillance sur le site de la zone de police (www.police-paysdeherve.be), soit en demandant le formulaire au service de la population de la commune. Pour des questions de sécurité, remettez personnellement ce formulaire au policier qui se trouve à l'antenne de Welkenraedt ou au poste de police de Baelen.

Pour des raisons d'organisation des services, ce formulaire doit être déposé au moins une semaine avant votre départ.

N'oubliez pas que la meilleure surveillance est celle qui peut être effectuée par vos voisins car celle-ci se fait quasi 24h/24.

En espérant que ces recommandations vous soient utiles et que les victimes de ces effractions puissent tourner la page sur ces incidents, accueillons enfin avec plaisir les beaux jours du printemps et leur lot de ressources positives et optimistes. Bonne saison printanière à vous tous...

Votre Bourgmestre,

Maurice Fyon



Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél.: 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition: juillet / août 2010 distribué la semaine du 12 juillet 2010

Date limite de remise des documents: 15 juin 2010

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN**www.baelen.be**BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE****Horaires**

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)
**(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)**

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi.

**ATTENTION !**

Pour cause de personnel réduit pendant
les vacances, les bureaux de l'Administration
communale seront **fermés tous les après-
midi du 1^{er} juillet au 31 août**.

ETAT-CIVIL**Naissances**

Carla LECLOUX, route Jean XXIII, 12/1 (10/02)

Romain ROSSIUS, route de Dolhain, 37 (17/02)

Emma MOOR, route de Dolhain, 51 (19/02)

Aurélien RODRIGUEZ FLORES, pl. Palm, 24 (17/02)

Estéban BEAUJEAN, Boveroth, 25 (22/02)

Olivia POSSEN, route d'Eupen, 162 (16/03)

Sillas PITZ, Plein-Vent, 4 (17/03)

Mariages

Joël WETZELS et Céline SCHYNS,
rue du Thier, 28A (27/03)

Décès

Renée REMY, Vve de Jean KOOP,
r. des Fusillés, 29 (24/02)

Albert KREMERS, époux de Maria SPITS,
r. Pensionnat, 7 (19/01)

Elise ROMBACH, épouse de Jean GANGOLF,
Allée des Saules, 4 (11/03)

Charles SIMONS,
chemin du Ruyff, 30 (21/03)

Fernand FAYHAY, époux de Odile BECKER,
r. de l'Eglise, 26 (09/04)

OBJETS TROUVES**Renseignements:****Administration communale (087/76.01.10)****Cartes d'identité électroniques belges**

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement
les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).**

PARUTIONS 2010 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2010	15-juin-10	lundi 12 juillet
sept/oct 2010	15-août-10	lundi 6 septembre
nov/déc 2010	15-oct-10	lundi 8 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par vos marques de sympathie exprimées lors du décès
de **Madame Renée KOOP-REMY**, nous vous remercions sincèrement pour vos messages
de condoléances, votre présence et vos envois de fleurs dans ces douloureux moments.

La famille

Madame Fayhay remercie les généreux donateurs pour les dons de la Chapelle
de Runschen, les messes, les prières, les fleurs ainsi que toutes les marques
de sympathie reçues lors du décès de son époux, Mr. Fernand Fayhay.
Toutes ces marques me sont d'un grand réconfort.
Merci à tous.

Les familles Fayhay-Becker et apparentées

Nous vous remercions très sincèrement pour toutes les marques de sympathie
témoignées à l'occasion de la Profession de Foi de Raphaël.

Famille Ernst-Nyssen**Documents de voyage: pensez-y à temps...**

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de
voyage exigés; soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires
Etrangères: **http: //www.diplomatie.be: rubrique « En voyage » / « Documents de
voyage ».**

**Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession
d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité
en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages
effectués au sein de l'Europe.**

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, la demande doit être introduite auprès
de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue.
Ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID.

En procédure normale, le coût s'élève à 3 €.

Au moment de la demande, l'enfant doit être présent et accompagné de l'un de ses
parents. Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes
critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques
(fond blanc...).

PROCEDURE D'URGENCE:

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai,
il faudra recourir à la procédure d'urgence dont **le coût atteint 106, 170 ou 210 €
selon les cas!**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité
valable: veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre
National, à l'adresse suivante: **http: //www.ibz.rn.fgov.be: rubrique « Kids-ID » /
« Accès à l'étranger ».**

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (Tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ Distribution gratuite de sacs-poubelle

En 2010, le paiement de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers vous donne droit à un rouleau de 10 sacs de 60 litres par ménage ou par personne isolée. Les rouleaux seront disponibles entre la mi-mai et la mi-juin, selon un horaire qui vous parviendra avec l'avertissement-extrait de rôle de la taxe. Pour recevoir votre rouleau, vous devrez vous munir de l'avertissement-extrait de rôle original ainsi que de la preuve de paiement de la taxe.

■ Concertation autour du R.U.E. « Käkert »

Dans le cadre du projet de Règlement Urbanistique et Environnemental (RUE) de la zone « Käkert » à Membach, deux réunions de concertation avec la population sont déjà programmées, le 20 mai et le 17 juin à 20h à la Salle St Jean à Membach. Tout habitant de la commune y est le bienvenu. Le Collège communal a désigné la WFG OstBelgien d'Eupen pour gérer la concertation. Au sein de la WFG,

c'est Madame Anne-Marie Veithen qui gère ce dossier et animera les réunions.



■ Réunion d'information

Une réunion d'information sur l'extension du zoning East Belgium Park aura lieu à la salle de la Cantellerie le 19 mai à 20 heures. Toute la population y est la bienvenue. La Spi + sera présente et répondra à toutes les questions.

■ Formation théorique sur le compostage à domicile

Intradel organise une formation théorique sur le compostage à domicile. Celle-ci aura lieu à la salle polyvalente du centre culturel de Welkenraedt (10 rue Grétry) le mardi 15 juin 2010, de 19h30 à 22h. En guise de préparation à cet événement, ne manquez pas notre article concernant les différents systèmes de compostage à domicile dans ce bulletin!

■ Stages de conduite pour jeunes conducteurs

La commune de Baelen a décidé de continuer à aider financièrement les jeunes conducteurs désireux de participer à un stage de conduite défensive. Ces stages ont pour but d'aider à mieux comprendre les difficultés de la conduite automobile et de découvrir des techniques simples pour mieux gérer les situations dangereuses au volant.



Exercice d'apprentissage d'évitement d'un obstacle

Les formations, coordonnées par l'asbl « Forum permanent des politiques de la Jeunesse dans l'arrondissement de Verviers », seront délivrées par l'école Peugeot de Maîtrise automobile à Malmedy. Elles durent une demi-journée, pendant laquelle les stagiaires sont entourés de professionnels. En 2010, elles auront lieu le 4 septembre et le 30 octobre, sur une des pistes d'entraînement de l'Ecole de pilotage à Spa-Francorchamps. La commune de Baelen prend en charge une partie du coût de la formation, à hauteur de 25€ par participant. Le prix de cette demi-journée de stage pratique est fixé à 55€, prime communale déduite. Certaines compagnies d'assurance interviennent également dans le remboursement d'une partie des frais d'inscription, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre courtier.

Les personnes susceptibles de participer à ces stages ont été averties personnellement. Si toutefois vous n'êtes plus en possession du talon d'inscription, vous pouvez contacter l'administration communale pour vous inscrire. La date limite d'inscription est le 30 juin.

Ne tardez pas, le nombre de places est limité! Conditions de participation au stage et à l'octroi du subside de la commune de Baelen:

- Être détenteur d'un permis de conduire B
- Avoir entre 18 et 23 ans ou avoir obtenu son permis en 2009 ou 2010
- Être résident sur le territoire de la commune de Baelen à la date du 01/01/2010.

■ Récolte de vêtements – Terre asbl

En 2009, Terre asbl a collecté 20043 kilos de textile dans les 4 bulles à vêtements installées sur notre commune. Un beau geste, qui offre une seconde vie aux vêtements que vous ne portez plus.

Petit rappel de la localisation des bulles à textile: A Baelen, sur le parking de l'école et sur le parking du parc communal

A Membach, près des bulles à verre (rue des Fusillés) et sur le parking de la station Doum Oil.

Déposer ses vieux vêtements dans une **bulle à textile Terre**, c'est un geste triplement positif:

- **environnemental**: la réutilisation des vêtements est une manière de lutter contre le gaspillage et l'accumulation des déchets;
- **social**: la récupération des textiles offre une insertion par le travail à des personnes éloignées des circuits traditionnels de l'emploi. Les magasins Terre permettent également à tout un chacun d'acheter des vêtements de qualité à petit prix;
- **solidaire**: Terre soutient des projets de développement dans les pays du Sud.

Pour un don efficace, il vous suffit de veiller à la propreté des vêtements (n'oubliez pas qu'ils seront portés par d'autres personnes). Emballez vos vêtements dans un sac en plastique et portez-les à la bulle à textile. Vous pouvez également déposer de la maroquinerie, des chaussures liées par paire, de la lingerie et du linge de maison. Par contre, il n'existe aucune possibilité de recyclage pour les vêtements déchirés, sales, mouillés, les déchets de couture, les chaussures dépareillées, les bottes en plastique, les coussins, les édredons, les chiffons et autres déchets. Jetez-les comme vos déchets ménagers.

Le site **www.terre.be** vous explique en détail ce qu'il advient des textiles que vous donnez. Il permet aussi de localiser les bulles sur un plan et visualiser une photo de leur emplacement.

1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)** sont désormais collectés **LE MÊME JOUR**, toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).



Déclarations fiscales 2010

Comme chaque année, un fonctionnaire de l'administration des finances sera à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale.

La permanence aura lieu le jeudi 10 juin 2010 de 9h à 11h30 à la Cantellerie.

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.

AVIS SECURITE

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction Générale de la Sécurité Civile nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests. Les sirènes seront actionnées entre 8h45 et 10h15, le 1^{er} juillet 2010.

Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.seveso.be

La «Fabrique d'église» de Baelen recherche une personne pour le poste de sacristain / sacristine à partir du premier juin 2010.

Toute personne intéressée peut s'adresser au président, Monsieur François CORMAN, route d'Eupen, 103 (Tél. 087/74.25.29) ou à Madame Gilberte FLAS, Runschen 40 A (Tél. 087/76.33.89).

Communiqué du Service public fédéral Sécurité sociale

Numéro vert de la Direction générale Personnes handicapées

Depuis le 1^{er} mars, le numéro de téléphone du centre de contact de la DG Personnes handicapées est remplacé par le numéro vert **0800 987 99**. Ce numéro est gratuit et est accessible, comme le précédent, du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sans interruption.

TONTE DES PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT** durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)

KERMESSE à BAELEN 2010

du samedi 5 juin au mardi 8 juin

Samedi 5 juin:

14h: au parc communal: APRES-MIDI RECREATIVE POUR LES ENFANTS: Concours de dessin pour enfants de 4 à 12 ans et à 15h30: Spectacle de magie (Cyril Pera) - (org. L.A.C)

Samedi 5 juin:

21h: BAL DE LA KERMESSE avec Guy Cremer et son orchestre (org. Sté Royale de Tir St-Paul)
Samedi 5 juin de 14h à 20h et dimanche 6 juin de 11h à 19h: Salle «La Cantellerie» EXPOSITION DE PEINTURES de Mme Marie-Claire DREUW-KUCKART (org. L.A.C.)

Dimanche 6 juin:

entre 14h30 et 17h30: COURSE CYCLISTE (départ et arrivée: r. Jean XXIII)



Mardi 8 juin:

JOURNEE DE LA SOCIETE DE TIR ST-PAUL
10h: Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.
15h: Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.
15h30: Début du tir à l'oiseau
Après la chute du coq, les frères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.
Ensuite soirée avec animation musicale et entrée du nouveau roi.
Le comité de la Société Royale de Tir St Paul remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

MEMBACH 2010

du samedi 26 juin au mardi 29 juin

Samedi 26 juin:

20h: Salle St Jean: GRAND BAL en l'honneur du Roy

Samedi 26 juin:

de 15h à 18h et dimanche 27 juin de 11h à 18h: dans les locaux de l'Administration communale: EXPOSITION DES PHOTOGRAPHIES de Mr Luc LEJEUNE (org. L.A.C.)

Dimanche 27 juin:

16h: CORTEGE de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau

Lundi 28 juin: 17h: salle St Jean: Tir au premier sortant



MESURES DE SECURITE POUR LA COURSE CYCLISTE DE LA KERMESSE le dimanche 6 juin.

Pendant le déroulement de la course, entre 14h30 et 17h30, la circulation sera interdite, route Jean XXIII, dans le sens contraire de la course (sauf circulation locale)



Premières Communions à Membach

Jésus, tu nous as appris à être des pêcheurs d'hommes. Nous voulons suivre ton exemple, par un sourire ou un geste.



Ce dimanche 23 mai, Théo, Améline, Simon, Samuel, Yannick, Victoria, Lena, Thibault, Hannah et Noa recevront pour la toute première fois le Corps du Christ.

Nous vous invitons à venir célébrer ce moment privilégié avec eux ce **dimanche 23 mai à 10h30** en l'église de Membach.

Théo Chapelle	Rue Boveroth, 49	4837 Membach
Améline Claessens	Clos des Jonquilles, 13	4837 Membach
Simon Cremer	Rue des Fusillés, 18	4837 Membach
Samuel Klinkenberg	Clos des Jonquilles, 5	4837 Membach
Yannick Krafft	Rue de la Station, 6	4837 Membach
Victoria Leprince	Schilsweg, 6	4700 Eupen
Lena Monfort	Rue Braun, 10	4837 Membach
Thibault Mossoux	Rue des Fusillés, 35	4837 Membach
Hannah Pelzer	Rue Cardijn, 10	4837 Membach
Noa Vanwissen	Place Thomas Palm, 4	4837 Membach

Célébration des professions de foi et premières communions en 2011

Retraite profession de foi: 11-13 avril 2011

Profession de foi Welkenraedt: 17 avril 2011 (Rameaux)

Profession de foi Henri-Chapelle: 25 avril 2011 (Lundi de Pâques)

Profession de foi Baelen: 1^{er} mai 2011 (dimanche)

Profession de foi Membach: 8 mai 2011

1^{ère} Communion Henri-Chapelle: 15 mai 2011

1^{ère} Communion Baelen: 22 mai 2011

1^{ère} Communion Membach: 29 mai 2011

1^{ère} Communion Welkenraedt: 2 juin 2011 (Ascension)

Accueil vacances été 2010

En juillet, du lundi 05/07 au vendredi 30/07/2010
et en août, du lundi 16/08 au vendredi 27/08/2010

Au programme: sport, grands jeux de plein air, balades à pied et à vélo, piscine, dessin, bricolage, activités adaptées à la météo, cuisine,...

Pour les enfants de 3 à 12 ans

25€ par semaine (5 jours) – 20€/ pour la semaine du 21 juillet (4 jours)

Réduction pour le 2^{ème} enfant de la même famille: 20€/semaine, 16€/semaine du 21 juillet.

Réduction 3^{ème} enfant: 15€/semaine, 12€/semaine du 21 juillet.

Le tarif se verra doublé pour les personnes ne résidant pas à Baelen et ne fréquentant pas les écoles de Baelen et Membach

Garderie de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30 Activités structurées de 9h à 16h.

Prévoir un pique-nique pour midi et des boissons en suffisance, surtout s'il fait chaud

Où: à la « Cantellerie », rue de la Régence, 6 à 4837 BAELEN (Sous le C.P.A.S.)

INSCRIPTION ET PAIEMENT OBLIGATOIRES AVANT LE 31 MAI.

Paiement uniquement par virement sur le compte de l'Administration

Communale: 091-0186920-30

Avec mention du nom de l'enfant + de la ou des semaines de présence

Inscriptions: Administration Communale de Baelen, service Population.

Anne-Christine Roemers, 087/76.01.10



COMMUNIQUÉ PAROISSIAL

PROFESSION DE FOI 2012 à Baelen et à Membach

Les parents qui désirent que leurs enfants (nés en **2000**) fassent leur profession de foi en **2012** sont priés de se faire connaître avant le 30 juin 2010.

Vous êtes invités à prévenir toute personne qui pourrait être intéressée. Merci.

Adresse:

Geneviève KOCH-CORMAN,
Ma Campagne, 6 à Baelen (087/76.39.17)

Des talons d'inscription seront remis aux enfants de 4^{ème} primaire. Pour les enfants qui ne fréquentent pas l'école de Baelen ou de Membach, veuillez vous en procurer à l'adresse ci-dessus.

Les parents des enfants inscrits seront invités à une rencontre d'information au cours du mois de septembre 2010 au réfectoire de l'école de Baelen.

Merci d'avance.

M. le Curé et l'équipe
d'animation de la catéchèse.

ACCUEIL VACANCES 2010 APPEL AUX CANDIDATS ANIMATEURS

En 2010, l'Administration Communale de Baelen organisera à nouveau un service d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances de juillet-août, du 5 au 30 juillet et du 16 au 27 août. **Pour cela, nous recherchons des animateurs enthousiastes, brevetés ou non.**

L'animateur est chargé de s'occuper d'un groupe d'enfants de 3 à 6 ans ou de 6 à 12 ans. Au programme: sport, grands jeux, balades, bricolages, etc. Les activités se dérouleront principalement dans le village et à la salle de la Cantellerie.

Pour les étudiants, il est intéressant de noter que les prestations d'animateur de plaines de vacances ne sont pas prises en compte dans le calcul du nombre de jours qu'un étudiant a le droit de prester. On peut donc être animateur même si on a déjà un autre job étudiant.

Les candidats animateurs brevetés devront avoir au moins 18 ans au 01/07/2010. Les animateurs non – brevetés devront avoir au moins 16 ans.

Toutes les candidatures devront être rentrées pour le 28 mai 2010 au plus tard accompagnées d'une photo et d'un curriculum vitae (études, établissements scolaires, formations complémentaires, brevet de secourisme, natation, etc.) à la Commune de Baelen – Service Plaines – Rue de la Régence, 1 à 4837 BAELEN ou par mail à ac.roemers@publilink.be.

Merci de mentionner également à quelle période vous êtes disponible.

Pour plus de renseignements:

Roemers Anne-Christine,
administration communale, 087/ 76.01.10
ou ac.roemers@publilink.be

Un simple « OUI » pour prolonger ou sauver des vies

Avez-vous déjà pensé à devenir donneur d'organes ? Non, jamais... ou oui, mais... ! Telle est souvent la réponse que l'on entend en posant cette question.

La raison de ce refus ou de cette hésitation est que, pour la plupart des gens, le sujet du don d'organes et surtout celui du prélèvement sur le corps d'un proche défunt reste encore tabou en ce 21^{ème} siècle.

Le but de cet article sera donc de lever le voile qui recouvre le don d'organes.

Qui peut donner ses organes ?

En Belgique, on pratique la loi du « Qui ne dit mot, consent ». Cela signifie que toute personne peut être donneuse. En réalité, la loi du 13 juin 1986 prévoit que pour donner ses organes, la personne devait être en bonne santé, âgée entre 15 et 70 ans, mais surtout être inscrite au registre national depuis au moins 6 mois. Aujourd'hui, les médecins ont tendance à transplanter « âge pour âge ».

Quels organes sont concernés par le don ?

Lorsqu'on parle du don d'organes, ce terme désigne aussi bien des organes que des tissus humains.

Les organes concernés sont les reins, le foie, les poumons, le pancréas, le cœur, l'intestin, le tympan...

Les tissus que l'on peut donner sont la peau, les os, la cornée...

Quand peut-on prélever les organes ?

On prélève les organes sur une personne décédée lorsque celle-ci a marqué son

accord via le formulaire de consentement explicite. Si celui-ci n'est pas rempli, on demandera toujours l'avis de la famille avant de prélever.

Et si on refuse ?

Si vous avez rempli le formulaire stipulant que vous refusez le don d'organes ou si votre famille s'oppose au prélèvement, cette décision sera toujours respectée.

Alors, convaincus ?

N'hésitez pas une seconde de plus !

Rendez-vous sur le site www.beldonor.be, téléchargez le formulaire de consentement explicite, imprimez-le, complétez-le et allez le déposer auprès de votre administration communale. Vous ne disposez pas d'Internet à domicile : pas de problème ! Rendez-vous directement dans votre administration communale et demandez à remplir le formulaire de consentement explicite au don d'organes.

Une dernière chose, n'oubliez pas d'en parler à vos proches, cela leur permettra de savoir ce que vous souhaitez.

Vous hésitez toujours ?

Sachez que vous avez quatre fois plus de malchance de devenir receveur que d'être donneur... Alors réfléchissez bien et dites oui car avec un simple mot vous sauverez peut-être des vies !



Julie MASSENAUX
Elève en 3^{ème} année du baccalauréat
en secrétariat médical
HECH Verviers
Image : Marie- Christine FRANCOIS

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mardi	8h30 - 12h fermé
Mercredi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Jeudi	8h30 - 12h fermé
Vendredi	8h30 - 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00**
Fax : **087/69.32.09**



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Changement d'horaire :

lundi - jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publink.be

Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture: lundi, mardi et jeudi: de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12 h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.



Les Nouvelles du Développement Rural

La mobilité au centre de Baelen

Pourquoi avoir voulu faire le diagnostic de la mobilité au centre de Baelen ?

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, le premier projet retenu comme prioritaire parmi les 73 projets du programme est l'aménagement du cœur du village de Baelen. Les consultations de la population ont clairement mis en avant la problématique de ce centre « mal aménagé », ainsi que la nécessité de « repenser » l'aménagement en réservant une place aux usagers faibles, en stimulant la convivialité, en concevant une image forte et en améliorant la mobilité alternative.

Comment repenser l'aménagement du cœur du village sans avoir un diagnostic clair de la place qu'y occupe la voiture ?

A quel moment se posent les problèmes de congestion du centre, quelle est la fréquentation du parking devant la maison communale, qui l'occupe, quel sera l'impact de la construction de la nouvelle école, combien d'élèves arrivent à pied ou à vélo... ?

Autant de questions qui ont pu être élucidées au travers de :

1. Une enquête de mobilité scolaire (330 réponses)
2. Une enquête auprès des usagers du centre : enseignants, employés de la maison communale, de la crèche et du CPAS (40 répondants)
3. Une étude de stationnement au centre



Un projet prioritaire : l'aménagement du centre

Que nous apprend l'enquête de mobilité scolaire ?

Sans surprise, le moyen de transport principal pour se rendre à l'école (pour 75% des élèves tant de Baelen que de Membach) est la voiture.

Même si ce pourcentage est un peu inférieur à la moyenne, des alternatives à la voiture pourraient être envisagées sachant que la distance domicile – école est de :

Moins de 4 km

- Pour 84% des élèves de l'école de Baelen
- Pour 72% des élèves de l'école de Membach

Moins de 1 km

- Pour 51% des élèves de l'école de Baelen
- Pour 41% des élèves de l'école de Membach

Sachant que la marche à pied peut être préconisée pour des distances de moins d'1 km et le vélo pour moins de 4 km, ce sont 173 élèves qui habitent à une distance raisonnable et qui pourraient dès lors envisager une alternative à la voiture. Pourtant la majorité des parents n'acceptent pas que leurs enfants utilisent ce mode de déplacement, en raison de la dangerosité et du manque d'aménagements pour piétons et cyclistes.



75% des écoliers se rendent à l'école en voiture

Lorsqu'on analyse les caractéristiques des déplacements en voitures, on se rend compte que :

- 1/3 des parents rentrent chez eux après avoir amené leur(s) enfant(s) à l'école, qu'ils seraient dès lors peut-être disponibles et disposés à consacrer du temps à l'organisation d'un vélobus ou pédibus
- Au vu de l'origine du déplacement, il apparaît que des covoiturages seraient possibles, or 90% des parents n'ont pas d'arrangements entre eux pour aller conduire ou rechercher les enfants à l'école alors que plus de 80% disent n'avoir qu'1 ou 2 enfants dans la voiture.



le cyclobus, exemple d'une alternative possible

Plus de la moitié des élèves de la commune ont droit au transport scolaire gratuit, or environ 1/3 des parents interrogés méconnaissent le transport scolaire, et la moitié disent que si c'était possible, ils laisseraient leurs enfants prendre le ramassage scolaire. Il apparaît donc clairement que les parents manquent d'information sur celui-ci !

Que nous apprend l'enquête de mobilité des usagers du centre ?

Parmi les enseignants, employés de la maison communale, de la crèche et du CPAS, 40 personnes ont répondu à l'enquête.

- 8 personnes habitent à moins de 1 km
- 8 personnes habitent à moins de 4 km
- 24 personnes habitent à plus de 4 km



La plupart des services et commerces sont localisés au centre.

Seules 4 personnes se rendent à leur travail à pied. La grande majorité (36 personnes) se rend au travail en voiture en raison de l'éloignement du domicile ou de la nécessité de disposer d'un véhicule. Aucun usager ne se rend au travail en transport en commun parce que les horaires ne sont pas adaptés, que le temps de transport est trop long ou que tout simplement, il n'y a pas de ligne TEC. Dans les modes de transport alternatifs (bus, vélo, à pied ou co-voiturage), le co-voiturage viendrait en tête dans les préférences des usagers du centre.

Les usagers ont été interrogés sur les grandes orientations à prendre pour une meilleure mobilité au centre. Leurs priorités sont celles-ci :

- Créer les conditions favorables à la pratique de la marche (trottoirs, passages piétons, feux, signalétique, éclairage...).
- Créer les conditions favorables à la pratique du vélo (réseau cyclable, parking, douches...).
- Développer le réseau TEC (notamment desserte des hameaux).
- Maximiser les possibilités de stationnement au centre.

En ce qui concerne les conditions de stationnement, seules 6 personnes (sur 36 qui viennent en voiture) estiment les conditions de stationnement difficiles et ceci « aux heures de pointe », c'est-à-dire à l'heure où tous les parents des écoliers convergent vers le centre.

Interrogés sur l'endroit où ils stationnent habituellement, les usagers du centre répondent :

Stationnement	Nombre
Sur la place devant la Cantellerie	19
Sur le parking devant la crèche	10
Sur le parking devant les modules de l'AC	10
Le long de la nationale Eupen-Verviers	7
Dans la rue du Thier ou des Coccinelles	3
Dans la rue de la Régence	3
Sur le parking près de la plaine de jeux	2
Sur le parking près du terrain de foot	--
Autre	--
Total	54

Le total peut être supérieur à 36 car la question est autorise plusieurs réponses.

Que nous apprend l'étude de stationnement au centre ?

Il s'agissait d'estimer le nombre et le type de places de stationnement au centre, à proximité de l'école. Les relevés ont eu lieu le jeudi 26 novembre 2009 :

- le matin entre 7h50 et 8h30,
- à midi à la sortie des classes (vers 12h),
- fin d'après-midi à la fin des cours (à partir de 15h).



Le périmètre du relevé (périmètre arrêté en lien avec la proximité des différentes infrastructures importantes du village : école, administration, crèche, CPAS).

Le nombre de place de stationnement au centre

Il y a les places de stationnement officielles (marquage avec ligne blanche ou revêtement différent dans le trottoir ou encore le long de la voirie).

Près du parc communal	36
Rue de l'Eglise	3
Rue de la Régence	6
	1
En haut du parking face à l'AC	(PMR = personne à mobilité réduite)
Route régionale	10
TOTAL	56

Et il y a les places de stationnement non marquées (utilisées comme parking sans que pour autant les places de parking soient distinctement reconnaissables)

Place communale	22
Entre la place et la rue des coccinelles	5
Terrain de football	40
TOTAL	77

Au total près de 130 places de parking sont disponibles dans le centre, accessibles en quelques minutes depuis les infrastructures.



Le Parking au Parc communal



Emplacements rue de la Régence



parking du football



Parking de la place

Le taux d'occupation et de rotation des parkings (surtout en lien avec l'école)

Pour estimer le taux d'occupation lié à l'activité scolaire, des relevés ont été faits lors de la rentrée et la sortie des classes. Ces relevés se sont faits grâce à la prise de photos toutes les 3 minutes conjointement le long de la route nationale et sur le parking devant la Cantellerie. Les observations suivantes ont pu être réalisées :

Occupation des parkings sur la place

Matin jusqu'à 8h20	50%
Matin entre 8h20 et 8h30	100%
Midi	75% à 100% (75% = voitures tampons)
Fin PM entre 15h10 et 15h20	« 200% »

Voiture tampon : voiture laissée longtemps au même emplacement qui occupe de façon abusive une place de stationnement

Le matin jusqu'à 8h20, seule une moitié des places de stationnement sont occupées sur la place devant la Cantellerie. Les relevés montrent ensuite clairement que la quasi-totalité (+ les doubles files) des places de parking de la place sont occupés quelques minutes avant la rentrée des classes. C'est également pendant ce court laps de temps, que des situations plus dangereuses sont observées.

A midi, à la sortie des classes, il apparaît clairement que très peu d'enfants quittent l'école. Cette situation explique le peu de mouvements sur le parking. En effet, entre 15 et 21 voitures sont comptabilisées, dont la plus grande partie sont des voitures ventouses (15), qui ne sont donc pas liées aux parents qui viennent chercher leurs enfants à la sortie des cours, mais aux utilisateurs du centre ou à un éventuel covoiturage.

Fin d'après-midi, à la sortie des classes, la situation est à nouveau fort différente. En effet, l'ensemble des classes se terminent en même temps (maternelle et primaire).

Le nombre de voitures en stationnement est donc important : le parking est plus que rempli (stationnement en double file), le parking privé de la boulangerie aussi et les voitures se garent dans la première partie de la rue du Thier. On a compté plus de 40 véhicules garés « partout » à la sortie des classes, plus une petite dizaine sur la route régionale.

C'est donc de manière évidente à la sortie des classes entre 15h10 et 15h20 que le problème lié au stationnement est le plus sérieux. De plus, les voitures sont garées de manière chaotique, ce qui rend non seulement les manœuvres difficiles, mais n'assure pas non plus la sécurité des piétons (parents et enfants).

Au même moment, au parking du parc communal, seules 8 voitures étaient garées... vraisemblablement des riverains.

Des lieux et des situations problématiques



Passage pour piétons localisé en face de l'accès d'entrée et sortie du parking



Etroitesse de la rue, stationnement à hauteur du carrefour



Pour pouvoir tourner vers la droite, il faut s'avancer loin vers la rue



Situation délicate à l'entrée/sortie du parking lorsque le car scolaire s'arrête au niveau de la place de parking réservée aux PMR ou qu'un véhicule s'arrête à cette hauteur



Véhicules arrêtés devant le passage pour piétons



Proximité de l'arrêt de bus du seul passage pour piéton permettant la traversée de la route régionale (passage pour piétons non accessible, manque de visibilité pour les piétons)

Le schéma suivant illustre les points « noirs » liés aux déplacements scolaires, ainsi que les poches de stationnement sous-utilisées (en vert)



Géographiquement, il apparaît clairement que les points noirs sont concentrés spatialement... que donc les utilisateurs se garent le plus près possible et n'utilisent jamais les autres possibilités de stationnement.

En conclusion

Ce diagnostic de la mobilité au centre de Baelen a permis de mettre en évidence deux aspects :

- Les difficultés de mobilité et de stationnement sont en lien direct avec les arrivées/sorties d'école.
- Les problèmes de stationnement au centre sont aussi en partie liés à l'immobilisation de places de parking sur la place.

Divers projets et actions pourraient contribuer à améliorer la situation dès avant les travaux d'aménagement du centre.

Par exemple :

- Prolonger le trottoir sur la place jusqu'à la rue des coccinelles
- Informer régulièrement sur le ramassage scolaire
- Mettre en contact les usagers du centre pour du co-voiturage
- Encourager le parking alternatif (au parc ou au football)
- Etc...

Le Collège a d'ores et déjà pris la décision de mettre en œuvre un PDS : plan de déplacements scolaires. Les parents seront bien sûr invités à prendre part au groupe de travail qui sera constitué pour concevoir ce PDS.

Pour toute information complémentaire sur l'Opération de Développement Rural, contactez Anne Klein,

vosre agent de développement

Fondation Rurale de Wallonie 3, rue Géréon, 4950 Faymonville

Tél. : 080 67 84 70

Mail : a.klein@frw.be

Tous les détails des enquêtes sur le site internet communal, rubrique Opération de Développement Rural, Enquêtes mobilité.

La fin des travaux sur la traversée de Membach

2010, l'année de tous les chantiers. Les chantiers se multiplient sur notre territoire. Lorsque l'un d'entre eux s'achève, c'est pour le plus grand plaisir des riverains et de ceux dont l'objectif est de le mener à bien. Celui de la traversée sécurisée de Membach vient d'être clôturé. L'occasion était trop belle d'illustrer les travaux par quelques photos, en retracer l'historique et replacer l'ensemble dans son contexte.

Le projet a débuté en septembre 2007 par un appel à projets lancé aux communes par la Région Wallonne dans le cadre du projet «Mercure». Le volet 1 du projet concernait «les cheminements sécurisés pour les usagers les plus vulnérables». Approuvé par le conseil communal, un projet a été envoyé en vue de sécuriser la traversée de Membach, de la maison communale jusqu'à la fin de la rue de la Station. Parmi les nombreux projets déposés, celui de Membach a été retenu avec, à la clé, une promesse de subside de maximum 120.000 € à hauteur de 80% du coût des travaux.

Cette voirie principale, qui traverse le village de Membach de part en part, présentait de nombreux défauts: largeur de route trop importante favorisant la vitesse, absence de trottoirs sur presque tout le tronçon, prise de possession par les voitures des bas-côtés, obligeant les piétons à marcher sur la route, circulation importante notamment aux heures de pointes, dans une rue par ailleurs utilisée par les riverains pour aller à l'école, l'église, la boulangerie, la salle St-Jean...

Le bureau Radian a été désigné comme auteur de projet afin de proposer des aménagements permettant de trouver des solutions aux problèmes diagnostiqués tout en conservant les spécificités de la zone. Le projet «Mercure Membach» s'est ainsi construit sur trois grands axes:

- 1) construction de trottoirs,
- 2) définition et structure des zones de parking,
- 3) réduction de la largeur de la route pour influencer sur la vitesse des véhicules.

Les aménagements ont été étudiés jusqu'au bout de la rue de la Station mais les travaux n'ont été entrepris que jusqu'au sommet de la rue Boveroth. Aux 120.000 € investis par la RW s'ajoute une participation de la commune de 128.000 €.

Les différentes étapes ont suivi leur cours habituel: réalisation de plans, présentation aux habitants, modifications, finalisation du projet, élaboration du cahier des charges pour l'exécution des travaux, désignation de l'entrepreneur, en l'occurrence la SA Marcel Baguette, réunions avec les impétrants, travaux de ces derniers pour la pose de câbles télécom, remplacement de conduites d'eau, début des travaux d'aménagements interrompus par les intempéries de l'hiver et nous voici en fin avril 2010.



Comme vous pouvez le voir sur les photos, les aménagements apportent davantage de sécurité sans oublier la convivialité. Pour jouer leur rôle, les infrastructures doivent à présent se coupler au civisme de ceux qui les utilisent, notamment au niveau du respect des limitations de vitesse et des zones de parking. En effet, si les voitures sont garées sur les trottoirs, les piétons devront à nouveau marcher sur la route, se mettant en danger et rendant inutiles les aménagements réalisés. Nous comptons dès lors sur le civisme de chacun. La zone de police participera à cette prévention et si nécessaire à la répression.



avant



avant



après



après



avant



après

Retour sur le week-end Halte-énergie

Le week-end des 20 et 21 mars dernier, une trentaine de familles de Baelen, Lontzen et Plombières ouvraient leurs portes pour expliquer et montrer les aménagements réalisés pour limiter leur consommation d'énergie dans le cadre du processus de Développement Durable dans lequel sont engagées les 3 communes.

En 2009, le thème était «l'énergie renouvelable», qui avait eu un grand succès. Pour 2010, c'est l'isolation que les communes ont voulu mettre en avant. Si le samedi fut un succès, on peut parler d'un bilan mitigé pour le dimanche, la pluie s'étant malheureusement invitée au rendez-vous.

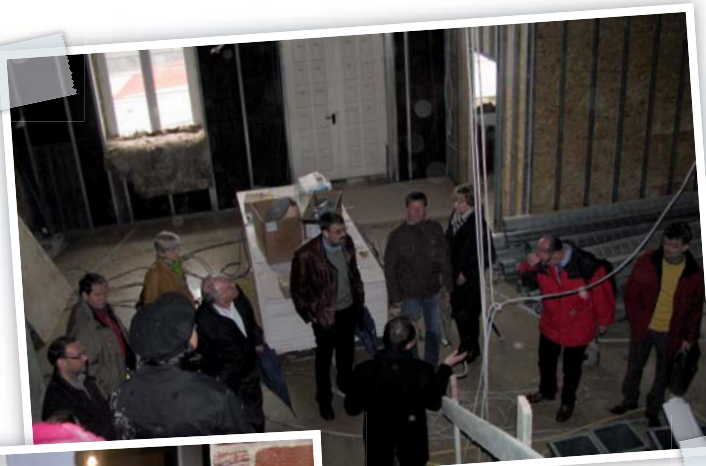
Samedi, le point de ralliement était la salle de la Cantellerie à Baelen. Environ 35 personnes ont pu assister aux démonstrations de monsieur Delhez (spécialiste en isolation) et voir comment on mettait en place certaines techniques d'isolation comme la cellulose ou la mousse icynene.

Ensuite ces personnes ont pu visiter les trois chantiers de la commune au centre du village que sont la rénovation de l'administration communale, la construction de la nouvelle école et la mise en place de la chaudière biomasse. Les visiteurs ont montré un grand intérêt pour la réalisation de ces chantiers. Il faut savoir qu'en matière d'énergie, ces projets se veulent le moins énergivore possible et sont axés «Développement Durable».

La conférence du vendredi fut une belle réussite. Il faut dire que les thèmes abordés par monsieur Steffens, «comment construire ou rénover un bâtiment, l'isoler, l'équiper afin d'y vivre plus confortablement, tout en économisant l'énergie?», concernent tout un chacun et il est intéressant de savoir comment rénover ou construire intelligemment un bâtiment.

La commune de Baelen tient à remercier tous ceux qui ont ouvert leurs portes et/ou qui ont participé et consacré une partie voire tout leur week-end à faire profiter d'autres citoyens de leur expérience.

Roland Fanielle





Bibliothèque

BAELEN : la Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 14h10 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 13h30 à 15h30

Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- **10 centimes pour les bandes dessinées**

- **20 centimes pour les livres adultes**

- **1 euro pour les jeux**

Ses collections comptent **14.500 livres**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous demandez. Je peux vous procurer

les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en déans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages Budget & Droits - Ca m'intéresse - Côté Santé Equilibre - Gael maison - Grande Idées Jardin - Ma Santé - Philosophie - Plus Magazine Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D Test Achats - Top Santé.

Et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Alpha : Premières armes n°1
- Antarès n°3
- Cédric n°24
- Foot 2 Rue n°12
- Hertz n°2
- Papyrus n°31
- Parker & Badger n°7
- Les Simpson (8 tomes)
- Roméo et Juliette n°1
- Rubine n°12
- Triple Galop n°5

Adultes

- Blossom Street Tome 4 de D. MACOMBER
- Le Cantique des innocents de D. LEON
- Le Chambrioleur de D. LUCE
- Concerto à la mémoire d'un ange de E.E. SCHMITT
- D'espoir et de promesse de F. BOURDIN
- Les Ecureuils de Central Park sont tristes le lundi de K. PANCOL
- La Fille de papier de G. MUSSO
- L'Imposture climatique de C. ALLEGRE
- L'Instinct du mal de P. CORNWELL
- Madame vous êtes un prof de merde de C. CHARPOT
- La Maison aux souvenirs de N. ROBERTS

- La Mélodie des jours de L. FOUCHET
- L'Os du diable de K. REICHS
- La Prophétie Charlemagne de S. BERRY
- Une famille du coteau de S. de ARRIBA

Jeunesse

Manga

- Bleach n°36
- Detective Conan n°25
- Nana n°21
- Naruto n°47

Divers

- Les Ames croisées de P. BOTTERO
- Cheval fugueux de S. SIAMON (Le Ranch des Mustangs)
- Eternels Tome 2 de A. NOEL
- La Guerre des clans : la dernière prophétie Tome 6 de E. HUNTER
- Percy Jackson de R. RIORDAN (4 vol.)
- Le Petit Nicolas s'amuse de J-J SEMPE
- Une passion pour la vie de B. BRYANT (Les Filles de Grand Galop)
- Zoé est trop bavarde de F. BALANCHUT

Ludothèque : Jeux

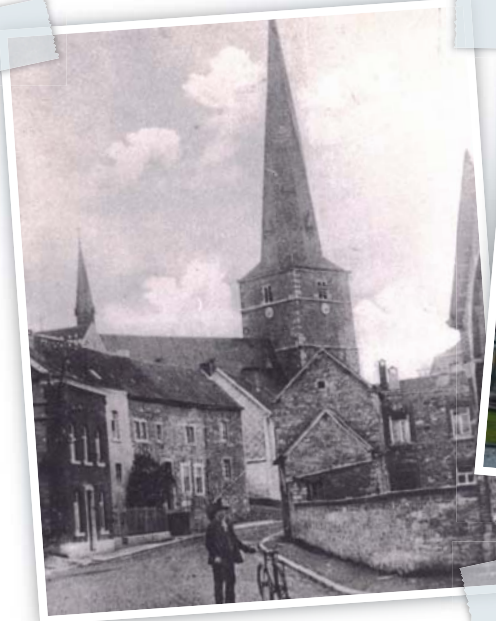
- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés
- Bataille navale
- Echelles et serpents
- Jeu de loto
- Trivial poursuit (Découverte de la France)
- Jeu de la roulette
- Chaturanga
- Twister
- Jeu de l'oie
- Jeu de dame
- Jeu de Poker
- Jeu de Tarot
- Mimons ensemble
- Jeu de Backgammon
- Super Boggle



Photos d'hier et d'aujourd'hui

7. Baelen, rue de l'Église en 1910 et en 2010

Au centre du village, en avant plan à droite de la carte, le mur de la « prison », bâtiment disparu durant les années 60. Il a servi de petite prison, puis de remise pour le corbillard communal. A droite, la maison du vicaire et une des façades de l'actuel presbytère (16^e et 17^e s.)



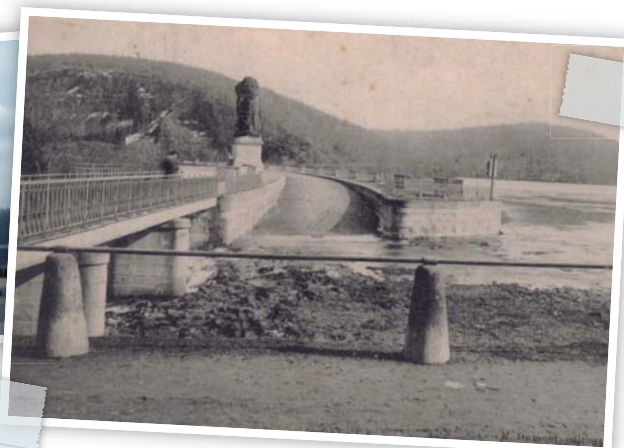
8. Baelen, La Gileppe en 1903 et en 2010

Plus de 100 ans séparent ces deux photos prises toutes deux de la rive droite de la vallée de la Gileppe. Le lion se trouve sur le territoire de la commune de Baelen. Il a été sculpté par Félix-Antoine Bouré. L'artiste a mis plus d'un an à tailler les 183 blocs de grès qui composent l'animal. Sur la carte de 1903, on découvre quelques maisons bordant l'ancienne route de Jalhay. La maison la plus proche du lion est celle du barragiste.



9. Baelen, la Gileppe en 1910 et cette année, soit 100 ans après

L'ancien barrage vu du bord de la route de Jalhay, son déversoir permettant de passer à gué et à gauche, le pont du barrage destiné aux piétons. Dans le fond, la rive droite et les collines baelenoises de Pierreuse Heid et du Petit Lys. Le barrage a été inauguré par le Roi Léopold II en 1878 et il fut exhaussé de 16 mètres en 1971 portant la capacité du lac à 26.000.000 de m³.





Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Le nouveau catalogue des composts est arrivé !

Après vous avoir parlé des nombreux intérêts du compostage, le principal étant de permettre de diminuer d'1/3 la quantité de déchets mis dans d'énormes sacs poubelles, nous vous suggérons de passer à l'action.

Michel Baguette se propose de vous expliquer les nombreuses options qui s'offrent à vous quant à la taille, l'aspect ou la disposition des composteurs. Il passera également en revue les coûts, avantages et inconvénients des différents systèmes.

Le fût à compost en plastique

D'une capacité d'environ 300 à 600 litres, il peut accueillir les déchets de cuisine d'une famille mais sera trop petit pour les déchets de jardin comme les tontes de pelouse par exemple. Vous en trouverez déjà à 40 Euros, alors que les plus grands coûteront environ 70 Euros. Le fût est assez discret et vous donnera du compost après quelques mois s'il est bien mené.



Le fût en plastique, la solution « standard »

Le bac à compost en bois

Ce type de bac à compost est plus adapté à une maison avec jardin. En effet, il sera capable d'accueillir une certaine quantité de tontes de pelouse, pour autant qu'une quantité équivalente de matières sèches (feuilles mortes, broyat de branchages...) y soit incorporée. La fabrication en est très simple, vous pouvez simplement assembler quelques palettes de récupération entre elles, sans oublier la protection contre la pluie (bâche, tôle quelconque...), et le treillis contre le taupes en-dessous.



Les solutions des bricoleurs

Vous pouvez également utiliser un treillis métallique fixé au sol avec des piquets, une bâche en plastique perforée maintenant le compost à l'intérieur.

Ou encore, des blocs de béton posés sur le flanc ou maçonnés constitueront les parois du compost.

Pour des raisons esthétiques, vous pouvez évidemment dissimuler votre compost derrière une haie ou l'éloigner de votre maison, mais n'oubliez pas que vous y déposerez vos déchets plusieurs fois par semaine.

Ne le placez donc pas trop loin, puisqu'il ne dégage pas d'odeur désagréable.

Vous en trouverez également d'assez jolis dans le commerce dès 50 €.



Le bac en bois du commerce

Le lombricomposteur

Le lombricomposteur est une solution pour le recyclage de vos déchets organiques. D'utilisation simple et ludique, vous y placez vos déchets organiques ménagers et laissez faire les lombrics qui vont naturellement transformer en compost vos déchets.

Très facile à utiliser, sans odeur, il est adapté aux petites quantités de déchets et peut être placé à l'intérieur ou sur une terrasse.

Vous en trouverez dans le commerce, fournis avec les vers nécessaires à leur démarrage pour environ 100 à 170 € en fonction de leur taille (2 à 4 personnes).

Il est également possible d'en fabriquer soi-même assez facilement avec des bacs de rangement en plastique et ce, à un prix nettement inférieur.

Il faudra dans ce cas acheter les lombrics séparément ou vous adresser à une autre personne ayant déjà un lombricompost qui vous en donnera certainement volontiers.



Le lombricompost, la solution pour les petits ménages

La compostière en ligne

LA solution défendue par le groupe action déchets, parce qu'elle correspond le mieux à l'usage d'une famille en milieu rural, vu sa grande capacité et sa grande souplesse d'utilisation.

Son avantage principal est de pouvoir fonctionner en continu.

Cette manière de travailler permet d'évacuer le compost terminé sans devoir vider le bac entier. En effet, les déchets sont toujours incorporés du même côté du silo et sont progressivement repoussés vers l'arrière de celui-ci par les mélanges successifs. Lorsque le silo est rempli, les premiers déchets apportés sont décomposés et peuvent être évacués, laissant ainsi de la place pour continuer.

Un autre avantage : composter en ligne génère moins de travail car il n'est pas nécessaire de retourner toute la matière, mais simplement de la « tirer » vers l'avant avec une fourche.

A noter cependant, son encombrement plus important.

Il suffit d'être un peu bricoleur pour le fabriquer à faible coût si vous utilisez du matériel de récupération. Si vous achetez le bois dans le commerce, ne vous étonnez pas d'atteindre rapidement la somme de 100 € rien que pour le bois mais votre travail sera plus facile et le résultat certainement plus présentable.

Les billes de chemin de fer peuvent aussi servir pour encadrer votre compost, pour peu que vous ne réintégriez pas celui-ci dans votre potager, en raison du traitement des billes. Elles présentent l'avantage de ne pas se dégrader trop rapidement.

Le groupe action déchets vous propose également un prototype en kit, dont la conception a été étudiée pour allier efficacité, esthétique et coût abordable.

De beaux exemples mis à la disposition des enfants dans les écoles de Baelen et Membach.



La compostière « clef sur porte » réalisée par l'atelier protégé de Vielsalm, en vente à la commune

L'andain

Il n'y a pas plus facile ni meilleur marché.

Il suffit d'une bâche pour la couverture, d'un treillis en dessous et, si vous le désirez, de quelques rondins de bois ou blocs de béton pour en délimiter les contours.

Il fonctionnera exactement comme l'exemple précédent et pourra accueillir de grandes quantités de déchets.

Pour le stockage des matières sèches, il y a quelques règles de base à respecter.

Entreposez-les à l'abri de l'humidité, proches du compost et dans un contenant facile d'accès.

Il est important que l'humidité résiduelle puisse s'échapper lors du stockage.

Quelques solutions:

- Posé sur une palette, un bac en planches du commerce, recouvert d'une bâche fera parfaitement l'affaire pour moins de 25 €.

- Une simple poubelle en plastique percée de quelques trous au fond peut aussi convenir (9 € pour 70 litres).

Ce catalogue sera également disponible à la commune, vous aurez l'occasion de le consulter lorsque vous viendrez prendre possession de vos sacs poubelles gratuits. Vous pourrez faire votre choix parmi les options présentées et passer commande pour l'un ou l'autre système.

Pour bien démarrer, une soirée d'information théorique sera organisée en collaboration avec la commune de Welkenraedt, le 15 juin, de 19h30 à 22h, à Welkenraedt, Centre Culturel, salle polyvalente, rue Grétry 10.

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

Die Möglichkeiten um den Müll zu reduzieren

Der neue Katalog der verschiedenen Kompostierungsmöglichkeiten ist angekommen !

Nachdem wir über die Kompostierung im Allgemeinen gesprochen haben, hier nun einige konkrete Beispiele.

In einer ländlichen Gemeinde wie der unseren, gibt es viele Möglichkeiten was die Größe, das Aussehen oder den Platz unseres wertvollen Kompostes betrifft.

Michel Baguette erklärt weiter unten die verschiedenen Vor- und Nachteile.

Der Kompost in der Plastiktonne

Mit einer Kapazität von ca. 300 bis 600 Litern, kann dieser Küchenabfälle einer Familie beinhalten, ist aber zu klein für Gartenabfälle wie zum Beispiel Grasabfälle. Es gibt ihn bereits ab 40 €, während die Größeren etwa 70 € kosten.

Er ist relativ diskret und schon nach ein paar Monaten haben Sie bei korrekter Anwendung richtigen Kompost.



Die Plastiktonne, die «Standardlösung»

Der Kompost im Holzbehälter

Diese Art Kompost ist besser geeignet für ein Haus mit Garten.

Es besteht die Möglichkeit eine gewisse Menge Grasabfälle zu verarbeiten, vorausgesetzt, eine entsprechende Menge trockener Abfälle (Blätter, zerkleinerte Äste...) wird hinzugefügt, was Sie aber sicher schon wussten.

Der Aufbau ist sehr einfach. Sie können hierzu ein paar alte Paletten zusammenbauen. Wichtig sind auch der Regenschutz (Plane, Platten...), und ein Maschendraht gegen Maulwürfe.

Sie können auch ein Drahtgitter auf dem Boden mit Pfählen fixieren und daran eine per-

forierte Plastikplane von innen befestigen. Es ist auch möglich, Betonsteine seitlich übereinander zu legen oder sogar die Seitenwände des Kompostes zu mauern.



Die Lösungen für Bastler

Aus ästhetischen Gründen, können Sie Ihren Kompost natürlich hinter einer Hecke oder abseits Ihres Hauses stellen, aber Sie müssen bedenken, dass Sie Ihre Mülldeponie mehrmals in der Woche aufsuchen. Stellen Sie ihn also nicht zu weit weg vom Haus, da er ja keinen üblen Geruch verursacht. Im Handel gibt es aber ebenfalls geeignete Modelle ab 50 €.



Der Holzbehälter aus dem Handel

Der Kompost durch Würmer

Geeignet für kleine Mengen von Abfällen, kann dieser drinnen oder auf der Terrasse aufgestellt werden. Dieser ist im Handel erhältlich, wird je nach Größe (2 bis 4 Personen) für ca. 100 bis 170 € mit der notwendigen Anzahl Würmer geliefert.

Es ist ebenfalls möglich einen solchen Kompost aus Plastikbehältern zu einem wesentlich günstigeren Preis selber herzustellen. In diesem Fall müssen die Regenwürmer

zusätzlich gekauft werden oder Sie wenden sich an eine Person, die schon einen solchen Kompost hat, und Ihnen sicher gerne ein paar Würmer abgibt.



Der Regenwurmkompost, die Lösung für kleine Haushalte.

Länglicher Kompost aus Holz

Das ist der bevorzugte Kompost unserer Aktionsgruppe, da dieser am besten für Familien aus einer ländlichen Umgebung wie die unsere geeignet ist. Er ist groß und einfach in der Anwendung.

Der große Vorteil ist die laufende Nutzung wie ein Fließband.

Der längliche Kompost ermöglicht es, den fertigen Kompost zu verwenden ohne einen kompletten Behälter leeren zu müssen.

Die Abfälle sind immer auf der gleichen Seite des Kompostes eingebettet und werden mit und mit durch Mischen in den hinteren Teil geschoben.

Wenn der Kompost voll ist, sind die ersten Abfälle zerlegt und können als fertigen Kompost entfernt werden, und machen so Platz für neue Abfälle. Ein weiterer Vorteil ist, dass er weniger Arbeit macht. Es genügt die Abfälle regelmäßig mit Hilfe einer Mistgabel nach vorne zu ziehen und man braucht nicht immer alles umzudrehen.

Einziger Nachteil dieser Methode ist, dass er mehr Platz als ein handelsüblicher Kompost benötigt.

Mit wenigen wiederverwertbaren Materialien und ein wenig handwerklichem Geschick lässt sich ein solcher Kompost einfach herstellen.

Wenn Sie das Holz im Handel kaufen, belaufen sich die Kosten schnell auf 100 Euro, aber der Aufbau gestaltet sich wesentlich einfacher und ihr Kompost wird ansehnlicher.



AKTIONSGRUPPE MÜLL



Tolle Beispiele, die den Kindern der Schulen von Baelen und Membach zur Verfügung gestellt wurden.



Der Kompost produziert durch die Beschützende Werkstätte Vielsalm, erhältlich bei der Gemeinde.

Die Schwaden

Es gibt keine einfachere oder billigere Lösung.

Hierzu genügt eine Abdeckplane, ein Maschendraht für drunter und wenn Sie es wünschen, Holzscheite oder Beton-Blöcke als Abgrenzung.

Es wird genauso funktionieren, wie oben beschrieben und kann große Mengen von Abfällen aufnehmen

Für die Lagerung von Trockena-bfällen, gibt es einige grundlegende Regeln zu beachten

Lagern Sie diese trocken und, in der Nähe des Kompostes leicht zugänglich.

Es ist wichtig, dass die Restfeuchtigkeit während der Lagerung entweichen kann.

Stellen Sie eine Holzkiste aus dem Handel auf einer Palette und überdecken Sie diese mit einer Plane – eine gute Lösung für weniger als 25 €.

Eine einfache Plastikmülltonne mit einigen Löchern im Boden genügt ebenfalls (ca. 9€ für 70 Liter).

Dieser Katalog wird Ihnen auch im Gemeindehaus zur Verfügung stehen, wenn Sie Ihre Gratismülltüten abholen kommen.

Sie können sich für eine der verschiedenen oben aufgeführten Möglichkeiten entscheiden und ggf. bestellen.

Egal wie Sie sich entscheiden, wir wünschen Ihnen viel Spaß dabei und hoffen, dass Sie unser Projekt, welches immer noch die Müllreduzierung in unserer Gemeinde zum Ziel hat, unterstützen, indem Sie schon heute an eine Verwirklichung Ihres Kompostes in Ihrem Garten denken.

Eine Aktion im Rahmen der Ländlichen Entwicklung.

ROYAL BAELEN FC - TOURNOI DE PÂQUES 2010

TOMBOLA - GROS LOTS

		Gagnant	Réserve 1	Réserve 2
1 ^{er} prix	Matériel télécom	1320	3857	2292
2 ^{ème} prix	Restaurant	3549	420	945
3 ^{ème} prix	Un soin	5618	724	825

TOMBOLA - PETITS LOTS

NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT	NUMERO	LOT
6106	98	6823	178	7541	113	8348	20	9304	16	10261	87	11300	85
6122	109	6856	39	7636	193	8370	4	9308	104	10271	165	11333	25
6138	199	6871	163	7675	122	8379	7	9368	15	10278	158	11374	154
6197	181	6877	60	7685	184	8393	167	9375	148	10300	57	11411	112
6220	135	6892	46	7690	105	8404	92	9392	63	10409	168	11429	67
6246	161	6894	107	7739	175	8416	130	9397	162	10421	121	11441	195
6250	32	6920	128	7740	126	8458	134	9435	198	10500	100	11455	180
6255	9	7008	86	7792	51	8550	140	9477	143	10522	94	11477	133
6279	54	7020	89	7809	188	8631	27	9479	146	10546	169	11553	91
6286	13	7031	82	7911	93	8641	1	9533	84	10616	12	11587	119
6304	90	7045	117	7947	102	8670	58	9544	136	10698	56	11635	14
6309	36	7052	101	8022	106	8683	74	9549	10	10777	160	11647	18
6330	50	7069	2	8042	129	8721	194	9642	174	10802	61	11662	131
6342	23	7125	172	8047	132	8724	48	9650	3	10829	139	11666	153
6349	76	7134	69	8056	166	8725	138	9694	103	10856	81	11755	125
6359	66	7147	177	8072	137	8813	29	9780	171	10907	55	11805	170
6364	45	7204	79	8106	142	8847	37	9841	21	10930	189	11819	196
6451	144	7212	28	8129	120	8856	22	9851	111	10960	114	11838	187
6462	95	7243	150	8130	152	8882	72	9907	110	10980	44	11862	6
6542	176	7259	35	8138	127	8897	17	9949	34	11044	33	11878	30
6569	31	7265	24	8155	70	9051	71	9990	145	11057	68	11924	151
6596	41	7309	26	8183	124	9090	182	10098	115	11141	183	11940	157
6623	49	7316	78	8226	19	9091	62	10125	96	11151	108	11963	192
6652	59	7356	5	8236	40	9107	77	10136	190	11195	197	11974	173
6712	156	7461	191	8245	179	9154	8	10145	11	11198	52	11992	64
6769	65	7484	149	8266	116	9160	200	10146	185	11239	42		
6776	123	7508	53	8311	186	9206	147	10179	80	11258	97		
6793	47	7509	141	8313	38	9209	73	10190	155	11276	83		

Les lots peuvent être réclamés à la buvette du R. BAELEN F.C. :
jusqu'au 30 avril : GSM 0478/30.46.11,
du 1^{er} mai au 30 juin : le vendredi entre 17h et 18h.

Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
19/05/2010	Extension zoning East Belgium Park : réunion d'information	Baelen : salle La Cantellerie	20h		
20/05/2010	Projet R.U.E. Käkert : Réunion de concertation	Membach : salle St Jean	20h		
22/05/2010	Tournoi de tennis de table	Membach : salle St Jean	dès 14h	Gratuit	TT Daltons Membach (inscriptions : 0474/19.22.00 ou 0475/49.95.94) www.ttdaltons.membach.be
29/05/2010	Brocante du R.Baelen F.C.	Chemin de Hoevel			
30/05/2010	Balade « A la rencontre de l'eau » Des rives de la Vesdre aux ruisseaux de l'Hertogenwald	Départ au local « Chiens Heureux » Membach	entre 9h et 13h	1€ (enfants : gratuit)	A.P.T.B.M. 0475/49.95.94 ou 0474/80.21.79
30/05/2010	Groupe « Expressions » : Danses et théâtre	Baelen : salle du Foyer culturel	16h	Entrée gratuite	Marine Nihant : 0477/33.02.64
03/06/2010	Excursion à Luxembourg Ville (Amicale des pensionnés de Membach)	Départ : salle St Jean Membach	8h30	15€	R-M.Passelecq 0495/22.11.91
du 05 au 08/06/2010	Kermesse	Baelen			
05 et 06/06/2010	Exposition de peintures de M ^{me} Marie-Claire Dreuw-Kuckart	Baelen : salle La Cantellerie	voir article		L.A.C.
05/06/2010	Après-midi récréative pour les enfants (concours de dessin + spectacle de magie)	Parc communal	14h	0,50€	L.A.C. : 0486/90.23.63
05/06/2010	Bal de la kermesse		21h		Sté Royale de Tir St Paul
06/06/2010	Course cycliste	Baelen	14h30		Club cycliste baelenois
08/06/2010	Journée de la Sté Royale de Tir St Paul		voir article		
10/06/2010	PERMANENCE POUR DECLARATIONS FISCALES (Ex.2010-revenus 2009)	Baelen : salle La Cantellerie	de 9h à 11h30		S.P.F. Finances
17/06/2010	Projet R.U.E. Käkert : Réunion de concertation	Membach : salle St Jean	20h		
du 26 au 29/06/2010	KERMESSE	MEMBACH			
26 et 27/06/2010	Exposition de photographies de M. Luc Lejeune	Membach : administr. communale	voir article		L.A.C.
26/06/2010	Grand bal en l'honneur du Roy	Membach : salle St Jean	20h		Sté Royale de Tir St Jean
27/06/2010	Cortège et tir à l'oiseau	Membach	16h		Sté Royale de Tir St Jean
27/06/2010	Sortie VTT (25, 35 ou 45 km) ou parcours pédestre de 8 km	Départ : école communale de Baelen			Club cycliste baelenois
28/06/2010	Tir au premier sortant	Membach : salle St Jean	17h		Sté Royale de Tir St Jean
29/06/2010	Excursion du groupe-ment des pensionnés de Baelen : Le Hainaut		Départ : 7h30		M-L.Radermecker : 087/76.28.59 ou L.Corman : 087/76.40.36
Avant le 30/06/2010	Inscriptions pour la Profession de foi 2012 (enfants nés en 2000)				Geneviève Koch-Corman 087/76.39.17 (voir article)
du 30/10 au 01/11/2010	City-trip à Lille (Inscriptions avant le 15 juin)				L.A.C. (voir article)
21/11/2010	Petit-déjeuner Oxfam				L.A.C.

**L'Association pour la Promotion du Tourisme
à Baelen-Membach (A.P.T.B.M.)
vous invite à la marche qu'elle organise le dimanche 30 mai 2010
sur le thème :**

À la rencontre de l'eau ! Des rives de la Vesdre aux ruisseaux de l'Hertogenwald !

Les inscriptions et les départs auront lieu dès 9 heures et jusqu'à 13 heures, dans le local du club canin « Chiens Heureux », rue de l'Invasion, n° 50, à Membach. Parking assuré !

Basé sur le thème de l'eau, vous aurez l'occasion de découvrir un circuit de +/- 7 km jalonné d'une station de pompage, d'une station d'épuration, des eaux de la Vesdre et de celles des ruisseaux de Henseberg, du Fond Perdu et du Fond Meyer.

Cette balade balisée -rectangle rouge- parcourra la forêt de l'Hertogenwald, traversera quelques prairies, longera la Vesdre et empruntera les vieux chemins agricoles !

Un plan de la balade accompagné de plusieurs notices explicatives vous sera remis lors de votre inscription ce dimanche 30 mai prochain.

Renseignements : Jean-Marie Beckers (0475/49.95.94) - Camille Meessen (0474/80.21.79)

P.A.F. : 1€ par adulte. Gratuit pour les enfants.

Au plaisir de vous y rencontrer !
L'A.P.T.B.M.

Le groupement des pensionnés de Baelen vous propose :

Le mardi 29 juin : Le Hainaut

Départ : 7h30

Baelen - Liège - Spy : arrêt café

Fleurus - Gerpinne : visite du Musée des marches folkloriques.

Repas de midi dans une grande surface.

Après-midi visite de la Maison de la Poterie à Bouffloux - Temps libre à Charleroi.

Prix : 24€ (car et visite)

Renseignements et inscriptions :

L.Corman 087/76.40.36

ou M.-L. Radermecker 087/76.28.59

Solidarité Villages Baelen-Membach : Remerciement

Le groupe Solidarité Villages Baelen-Membach tient à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus lors de notre dîner annuel, que ce soit par leur présence, le sponsoring, un don ou par toute autre aide.

Grâce à vous nous pouvons :

- aider la ville de Corail en Haïti par l'intermédiaire de l'association im@gine (1500 €): accueil des réfugiés de Port-au-Prince, poursuite de la construction de l'école...
- aider à rendre l'eau potable en Afrique par l'intermédiaire de l'association objectif O (500 €)
- aider les femmes d'Afrique par l'intermédiaire de l'association COFAS (500 €)

Nous continuerons aussi à aider des personnes de nos villages et de nos régions.

Merci encore à tous.

Contact : 087/76.35.12 - solidarite.villages@hotmail.com

Club Cycliste Baelenois - VTT le 27/06/2010

Le Club Cycliste Baelenois a le plaisir d'inviter toute la population baelenoise et membachoise à participer à sa traditionnelle sortie VTT le 27/06/2010.

3 parcours VTT de 25 - 35 - 45 km vous seront proposés

+

NOUVEAU un parcours pédestre de 8 km

Le point de départ est l'école communale de Baelen.

Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région, vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant au maximum les routes.

Tous nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements vous sont proposés.

A votre retour vous disposerez d'une aire de nettoyage pour vos vélos, de la possibilité de vous restaurer à notre barbecue et de prendre un verre entre amis à la cafétéria.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Club Cycliste Baelenois

La troupe de théâtre « Scène Ouverte » change de nom et devient



Encore plus de folie, encore plus de magie,
encore plus de spectacle pour les petits
et les grands !

Tu es zinzin de théâtre ?

Quel que soit ton âge, viens nous retrouver !

Marie : 0494/21.17.70

leszinzinconnus@gmail.com

Avis aux personnes
et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police
prévoit une série d'obligations à
respecter par les organisateurs de

**REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents: «Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

Kermesse de Baelen

**Samedi 5 juin 2010 à 14h
Après-midi récréative pour les enfants**

Le L.A.C. de Baelen-Membach organise, comme par le passé pendant la kermesse de Baelen, un grand concours de dessin pour tous les enfants entre 4 et 12 ans.

Les enfants seront répartis en trois catégories :

- les 4 à 6 ans
- les 6 à 9 ans
- les 9 à 12 ans

Des prix seront distribués dans chaque catégorie.

Ce concours de dessin sera suivi par un spectacle de magie à 15h30.

Le magicien CYRIL PERA nous fera découvrir de multiples tours.

Si le concours de dessin et le spectacle de magie vous intéressent, nous vous donnons rendez-vous au Parc communal le samedi 5 juin à 14h.

P.A.F.: 0,50 €

Pour de plus amples informations: Nathalie Thönnissen - 0486/90.23.63

ENVIE D'ESCAPADE ?

LE L.A.C. DE BAELEN-MEMBACH

Vous propose un city-trip à Lille.

Nous y logerons 2 nuits, parcourrons la Côte d'Opale (Pas-de-Calais), visiterons la ville de Bergues (bienvenue chez les ch'tis) et ferons une escale à Tournai au retour.

Dates: du 30/10/2010 au 01/11/2010

Pour plus d'informations tél:

Madame Jenny Roemers-Brandt: 087/76.47.88 ou 0474/59.31.64

Nathalie Thönnissen: 087/89.11.61 ou 0486/90.23.63

Inscriptions aux numéros ci-dessus avant le 15 juin 2010

Exposition Kermesse de Baelen

Le L.A.C. de Baelen-Membach a l'honneur de vous présenter lors de la kermesse de Baelen, **le samedi 5 juin et le dimanche 6 juin**, les peintures de Madame Marie-Claire DREUW-KUCKART.

Marie-Claire Dreuw-Kuckart nous fait l'agréable surprise de nous offrir sa première exposition individuelle.

Elle est artiste dans l'âme, ce qui l'a poussé à suivre différentes formations de peinture à l'huile, dont notamment celle de Luc Gazon à Dolhain. Elle s'est perfectionnée à maintes reprises dans le sud de la France où elle a été séduite par la chaleur des couleurs locales.

Elle participe aussi aux ateliers de Marie-Françoise Peters, artiste renommée qui l'a initiée à la délicate technique du sable où elle a un talent particulier pour mélanger les couleurs. Elle traduit surtout la poésie des fleurs.

Vous serez étonnés par la joie de vivre qui se dégage de ses tableaux.

Cette exposition vaut vraiment le détour.

L'exposition se déroulera à la Cantellerie.

Heures d'ouverture: Samedi 5 juin de 14h à 20h - Dimanche 6 juin de 11h à 19h.



Kermesse de Membach

Exposition des photographies de Luc Lejeune les 26 et 27 juin

Le L.A.C. vous invite à visiter l'exposition des photographies de Luc Lejeune, en présence de l'artiste, dans les locaux de l'administration communale de Membach, lors de la Kermesse du village.

Vernissage le samedi 26 juin à 14 heures

Heures d'ouverture:

Samedi 26 de 15h à 18h

Dimanche 27 de 11h à 18h

Luc Lejeune est architecte urbaniste, professeur à l'Institut d'Architecture Saint Luc à Liège.

Des études de photographe ont complété sa formation et lui permettent de s'adonner plus que jamais à sa passion: la photo.

Le mot de l'artiste:

«Photographier, c'est apprendre à se laisser dire le monde.» (Fabrice Midal)

La photographie m'accompagne depuis toujours: commencée avec un box Agfa 6x9 cm à la fin des années '50, elle se poursuit avec l'outillage numérique de ce début de siècle.

Tenter d'enfermer le monde dans sa petite boîte noire vous invite à un regard plus ouvert sur les gens, les choses, les lieux, les textures, les transparences... et la lumière, bien sûr.

A côté de beaucoup d'autres démarches, au gré des voyages, des nombreuses randonnées urbaines, de la rencontre des autres, de la lecture des relations multiples entre les hommes et les lieux, j'ai opté, en vue de cette exposition, pour une petite sélection autour d'une thématique extrêmement simple: le végétal, les arbres.

Bien ancrés dans le sol, ils sont à l'image du temps long qui s'est écoulé depuis leur parfois lointaine plantation.

Ils sont aussi l'image du temps annuel qui renouvelle la succession des puissantes structures de leurs branchages et des textures, reflets et surfaces de leurs feuillages. C'est encore, celle du temps quotidien lui aussi, avec le parcours de la lumière filtrée, diffusée ou reflétée par le volume changeant des feuillages sous la lumière.

Un arbre, c'est aussi l'occasion de partir à la recherche des modes de composition de son armature, du graphisme parfois inattendu que nous réserve la nature quand elle est domestiquée par le travail des jardiniers des parcs publics.

C'est un peu de tout cela qui vous sera proposé.

Pour illustrer d'autres travaux en cours ou récents, des images sur des thématiques plus variées «tourneront» sur un écran d'ordinateur, afin d'ouvrir quelques autres perspectives photographiques:

- quelques images de deux randonnées récentes au Mali et au Maroc,
- l'illustration d'un de mes thèmes de travail favoris autour des reflets et des transparences urbaines,
- des portraits,
- la nature mise en miroirs.



Luc Lejeune

Tél.: 0476 97 30 63

Mail: luc-lejeune@skynet.be

TT Daltons Membach – Tournoi de Tennis de Table

Venez nous rejoindre le samedi 22 mai 2010 à partir de 14 heures jusqu'à 19 heures à la salle Saint Jean à Membach pour un tournoi de «start-ping» ouvert à toutes et à tous et gratuit.

Petite restauration et moment de détente

Le principe: des équipes de 2 joueurs (1 joueur débutant non affilié et 1 joueur expérimenté ou affilié) s'affrontent dans des poules éliminatoires. Ensuite les meilleurs s'affrontent par élimination directe en 1/4 finale, 1/2 finale et finale.

C'est le moment pour les jeunes et les moins jeunes de découvrir un sport de raquette à la fois individuel et collectif, qui allie réflexes et concentration et qui se veut avant tout convivial.

De plus, si l'expérience vous séduit, vous aurez la possibilité de prolonger celle-ci en vous affiliant à notre club et en pratiquant un sport dans notre village sans vous astreindre à de longs déplacements pour les entraînements ou pour les compétitions.



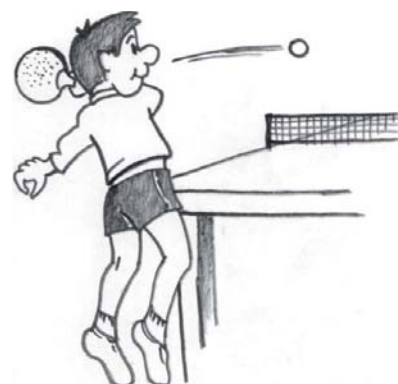
Notre club, le TT Daltons, fondé en 1993, a formé de nombreux jeunes joueurs à la pratique du tennis de table. Possédant 4 équipes plusieurs fois championnes et encadré par un entraîneur de qualité, le club souhaiterait dynamiser son groupe par la venue de nouveaux membres motivés.

Les entraînements ont lieu le mardi de 19h00 à 21h00 ainsi que le jeudi de 18h00 à 19h30 pour les débutants et de 19h30 à 21h00 pour les joueurs confirmés.

Pour les inscriptions (nécessaires pour nous permettre de mieux nous organiser), vous pouvez contacter Benoit au 0474 19 22 00 ou Jean-Marie au 0475 49 95 94 ou par mail à jmb-info@skynet.be, de préférence avant le 20 mai.

Vous pouvez également consulter notre site web **www.ttdaltons.membach.be**.

Au plaisir de vous revoir le 22 mai.



GROUPE EXPRESSIONS



Les élèves des ateliers DANSE (4 groupes: 5-8 ans, 9-12 ans et 13-18 ans) et THEÂTRE (1 groupe 11-16 ans) vous présenteront leur travail de l'année le **DIMANCHE 30 MAI 2010** à **16h** à la salle du Foyer culturel de Baelen.



Venez découvrir à cette occasion une artiste de talent, Fily, qui nous fait le plaisir de présenter quelques morceaux de son répertoire et d'accompagner nos danseuses. Cette chanteuse auteur-compositeur nous entraîne dans son univers fait d'allers et retours entre la soul et le gospel. Son premier album « Authentically me » est le reflet de sa personnalité, simple et authentique.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant aux ateliers de la saison 2010-2011, faites-vous connaître dès maintenant aux numéros suivants :

0477/33.02.64 (Marine Nihant)

0495/34.54.22 (Angélique Marmarinou).

Entrée gratuite

Amicale des pensionnés de Membach

Judi 3 juin: excursion « Découverte de Luxembourg ville »

Départ à 8h30, salle St Jean, prix: 15€/pers.

Renseignements: R-M Passelecq : 0495/22.11.91

Brocante du R. Baelen F.C.

Le samedi 29 mai 2010

Chemin de Hoevel à Baelen

Bars et petite restauration sur place.

Rappel pour les habitants de la route Jean XXIII et de la rue Ma Campagne

Chers voisins,

Vous avez reçu il y a peu une invitation privée pour la 3^{ème} Fête des Voisins qui aura lieu le VENDREDI 28 mai 2010 à la salle LE MAZARINIEN (ancien club canin), route Jean XXIII, à partir de 19h00.

N'oubliez pas de nous remettre dès aujourd'hui votre talon d'inscription dûment rempli afin de faciliter l'organisation de l'événement.

Au plaisir de vous revoir le 28 mai !

Jenny et Michel, Fabienne, Hubert, Roger, Michel et Sylviane

Chiensheureux.be fait le show à Animalia

Depuis fin 2008, la commune de Membach accueille l'asbl Chiensheureux.be, centre d'éducation canine logé dans un écrin de verdure en bord de Vesdre. C'est là que maîtres et chiens suivent des leçons d'obéissance, ludo-sport, école des chiots dès l'âge de 8 semaines ainsi que la recherche en décombres et la prévention de la morsure.

Chiensheureux.be est un club orienté vers la famille, où des chiens de races très différentes se côtoient: cela va du teckel au bouvier bernois en passant par le dalmatien et le Yorkshire. « Mon chien et moi, heureux et complices » reflète bien la philosophie prônée par les moniteurs.

Nos démos lors du salon Animalia en 2008 ayant été très appréciées, les organisateurs ont tenu à notre présence pour l'édition 2010.

Les 3-4-5 avril derniers, week-end de Pâques, avait lieu au Hall des Foires de Coronmeuse à Liège, le 6ème salon Animalia, le plus grand salon animalier de Wallonie.

L'édition 2009 avait attiré 20.000 visiteurs en deux jours, et cette année le salon était accessible durant trois jours.

Plus de 90 exposants, tant professionnels qu'associatifs, se sont retrouvés pendant ces journées riches en animations variées et attractives.

L'asbl Chiensheureux.be a répondu présente et c'est avec enthousiasme que les membres se sont mobilisés afin de présenter des démonstrations de qualité.

Les maîtres accompagnés de chiens de toutes races ont montré leur aptitude à faire obéir leur compagnon à 4 pattes et ce en toute circonstance, malgré les nombreuses stimulations présentes autour du ring de démonstration!



Le calme, le silence sur l'espace démo pendant nos activités, et ce dès la classe 1, ont ébloui les spectateurs.

Les visiteurs accompagnés de leur jeune chien ont eu la possibilité de participer à une séance d'école des chiots, l'occasion pour eux de faire des exercices variés de manière ludique.



Pour tous, c'était une première expérience riche en stimulations diverses, par exemple, passage dans un tunnel, marche sur une personne étendue sur le sol, rappel le maître étant caché...

Ceci permettant de sociabiliser le chiot à un environnement riche en stimuli et en contacts tant avec ses congénères qu'avec la foule. Le tout dans la bonne humeur et en récompensant le chiot sans retenue dans ses bonnes attitudes.

Deux moments forts: la démonstration de recherche en décombres, sur fond musical, accompagnée d'un texte soulignant la relation forte qui unit l'homme et le chien.

Ou encore la prévention de la morsure. Les propriétaires de chiens qui n'avaient jamais vu un tel spectacle ont été éblouis par la maîtrise avec laquelle le maître contrôle son chien, qui lâche sa prise dès le premier ordre du maître ou ne mord pas quand son maître interrompt sa lancée. Avec une approche ludique mais cadrée, cette discipline montre son utilité au quotidien pour obtenir un chien fiable.

La démo d'obéissance était scindée en trois parties:

- **Groupe 1**, où l'on apprend les bases de l'éducation canine: marche en laisse, demi-tours et positions
- **Groupe 2**, les maîtres sont plus exigeants, travail de la sociabilité du chien
- **Groupe 3**, travail principalement sans laisse



Les membres qui pratiquent le ludo-sport ont pu montrer des exercices tels que marcher avec le chien passant entre les jambes à chaque pas, la marche en reculé, les roulés bouclés...

De nombreux visiteurs se sont arrêtés à notre stand, décoré et agrémenté de photos du club, ils ont pu y recevoir de nombreux renseignements sur les activités proposées par Chiensheureux.be. Notamment un test de comportement social qui sera organisé le 9 mai, et, prochainement, « un chien dans la ville » ainsi qu'une journée à la mer.

Les membres du Centre d'instructions canines-Membach, de plus en plus nombreux, sont bien sûr de Baelen et ses alentours, mais aussi d'ailleurs, et parcourent parfois des distances considérables pour trouver cette réponse à leur demande de complicité avec leur chien, qu'ils ne trouvent pas ailleurs.

Tous les chiens présents ont pu nous montrer leur plaisir à évoluer de telle manière avec leur maître, queues battant l'air en tous sens, regards et attention centrés sur eux.

Pour toute info ou pour nous contacter:

www.chiensheureux.be
Rue de L'Invasion 50 - 4837 Membach
Tél.: 0475 42 12 16
Email: fred@chiensheureux.be



